

# Pèlerinage diocésain à LOURDES

## ANGE GARDIEN – ANGE GARDÉ

Le rôle d'un ange gardien est d'aider une personne qui présenterait une mobilité réduite ou une déficience (visuelle, auditive, ...) afin de lui permettre de se déplacer entre les hôtels et le sanctuaire.



### ANGE GARDIEN

- ✓ Se met à disposition d'une personne pour l'aider.
- ✓ A la condition physique pour pousser un fauteuil roulant ou offrir un 'bras de soutien'.
- ✓ Anticipe les temps de trajet pour arriver à l'heure aux événements.
- ✓ Doit suivre les consignes de placement des fauteuils roulants pour les offices.
- ✓ A un œil attentif sur la personne pendant les activités.
- ✓ Peut s'adapter si la personne souhaite se déplacer en dehors des événements du pèlerinage (pour aller se confesser, à la Grotte, faire des achats).
- ✓ Ne peut pas prodiguer des soins ou traitements.
- ✓ Contacte un responsable dès qu'une difficulté se présente.



### ANGE GARDÉ

- ✓ Souhaite être aidé pendant ses déplacements entre l'hôtel et le sanctuaire, et à l'intérieur du sanctuaire.
- ✓ Sollicite son ange gardien **sans excès** pour des déplacements en dehors des événements planifiés (pour aller se confesser, Grotte, achats).
- ✓ A tout l'équipement nécessaire pour se protéger en cas de pluie (cape ou autre, protégeant aussi les jambes si utilisation d'un fauteuil roulant).
- ✓ Accepte d'être placé dans l'espace fauteuils roulants du diocèse si besoin.
- ✓ Ne nécessite pas une aide extérieure à l'hôtel (infirmière, aide à la personne, ...)
- ✓ Contacte un responsable s'il rencontre des soucis.

